



## 11 Novembre

### Commémoration de la Victoire et de la Paix Hommage à tous les «morts pour la France »

Depuis plusieurs mois, la France se remémore la première année de la Grande Guerre dans le cadre d'un centenaire unanimement partagé. Les Françaises et les Français se mobilisent pour rendre hommage à leurs aînés et rappeler leur fierté à l'égard de l'histoire de notre pays.

M. le maire lit le message du Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Défense, chargé des Anciens combattants et de la Mémoire, adressé à chaque commune.

Monsieur le secrétaire rappelle la mobilisation générale, les premiers mois de cette guerre et les journées ou les pertes Françaises sont épouvantables. La retraite puis le sursaut des troupes qui redonne l'espoir. Il souligne l'espérance que suscite l'armistice après quatre ans de souffrances et de courage pour tous les Français. De la force de la



République qui jamais ne plia et du triomphe de ses valeurs.

11 novembre, journée de souvenir de nos soldats tombés ces dernières années sur les théâtres d'extérieurs pour perpétrer l'héritage de leurs aînés.

Depuis un an, le centenaire de la Grande Guerre mêle intimement mémoire familiale et mémoire nationale. Il est vécu dans chaque commune, chaque famille, chaque foyer. Il rassemble l'Etat, les collectivités territoriales et les associations. Malgré le temps qui passe, le centenaire mobilise les anciens combattants, les jeunes et au-delà tous les citoyens de notre pays autour de cette histoire. Il témoigne de la réalité de la guerre, de sa brutalité, de son humanité aussi parfois et, de son caractère mondial.



Enfin, ce 11 novembre 2014 à Notre-Dame de Lorette à travers l'inauguration d'un mémorial où sont inscrits par ordre alphabétique les noms de près de 600 000 combattants de toute nationalité morts sur les terres du Nord-Pas de Calais rappellera combien la mémoire de la Grande Guerre est une mémoire mondialisée et pacifiée.

Aussi, cette journée du 11 novembre est dédiée à la fraternité entre les peuples et à la paix. Elle invite à la réflexion que chacun d'entre nous doit conduire sur la nécessité de préserver la paix, de défendre les fondements de notre République et de l'Europe et de garantir la place de la France dans le monde.



Après avoir cité le nom des 18 Aubervillais tués au cours de cette guerre puis déposé une gerbe aux monuments aux morts, monsieur le maire, les enfants et les personnes présentes ont entonné La Marseillaise. Merci aux enfants et aux professeurs des écoles Mmes Lebourgeois et Gard-Baholet.

Merci aux donateurs pour les Bleuets **symbole national du souvenir**.

Après la cérémonie, toutes les personnes présentes se sont retrouvées à la salle des fêtes pour le verre de l'amitié.



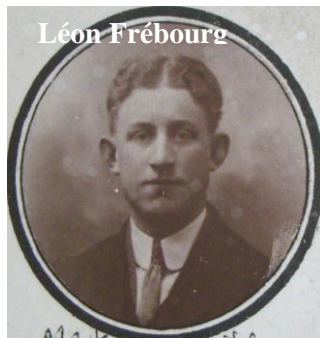
3 août 1914 - 2014

## Centenaire de la déclaration de guerre de l'Allemagne à la France

Le 3 août 1914 marque l'entrée en guerre de la France et de ses alliés contre l'Allemagne. Très rapidement les troupes Allemandes entre en France en passant par la Belgique et le Luxembourg. Le 22 août, 27 000 Français sont tués, un total de pertes sans précédent dans notre histoire *ce jour est le plus meurtrier de l'histoire de France.*

4 soldats Aubervillais vont perdre la vie en cette année 1914.

Ce sont: **Léon Frébourg;**  
**Abel Demeillers;**  
**René Négrier;**  
**Eugène Lefebvre.**



**Léon Frébourg**, 24 ans, né à Saint Romain de Colbosc, incorporé comme canonnier trompette dans le 43ème régiment d'artillerie, tué à l'ennemi (terme employé par l'armée) le 8 septembre à Bouchy le Repos\* au cours de la 1ère bataille de la Marne \* Bouchy le Repos est devenu Bouchy Saint Genest le 1er juillet 1966. Décoré de la Médaille Militaire et de la Croix de Guerre.

**Abel Demeillers**, 23 ans, né le 2 septembre 1891 à La Frenaye, incorporé dans le 164ème régiment d'infanterie, tué à l'ennemi à Marchéville en Woëvre le 14 octobre. Décoré de la Médaille Militaire et de la Croix de Guerre.



**René Négrier**, 27 ans, né le 14 octobre 1887 à Auberville la Campagne, incorporé dans le 239ème régiment d'infanterie, décédé en service (terme employé par l'armée) le 30 novembre à l'Hôtel Dieu de Rouen des suites d'une maladie infectieuse contractée sur le front.

**Eugène Lefebvre**, 22 ans, né le 28 septembre 1892 à Saint Nicolas de la Haye, incorporé dans le 165ème régiment d'infanterie, tué à l'ennemi et porté disparu le 14 décembre à Ornes\*\* dans la Meuse.

\*\* Village rasé pendant cette guerre et jamais reconstruit.

*La Médaille Militaire est la plus haute distinction militaire française destinée aux sous-officiers et aux soldats.*



*La Croix de guerre est une décoration militaire attribuer pour conduite Exceptionnelle.*



## Août 1944 - Libération d'Auberville

Nous célébrons cette année le 70ème anniversaire de la libération de notre commune. Après 4 années d'occupation, le 6 juin 1944 marque le début de la délivrance de notre pays.

Nous avons proposé aux Aubervillais, témoins de cette période, de nous raconter leurs souvenirs. Pour cela, nous avons rencontré :

- **Yvonne Levesque**, elle avait alors 17 ans, elle habitait depuis 1934, avec ses parents au manoir de La Chesnaie appartenant au CCAS de notre commune.
- **Jean Levesque**, pur Aubervillais, avait 18 ans à cette époque, il habitait chez ses parents au hameau de la Nouette, son père venait d'être élu maire.



- **René Craquelin**, âgé alors de 10 ans, il vivait avec ses parents à la Ferme du Haut-Bosc.
- **Jean-Pierre Camuset**, avait alors 6 ans, il n'habitait pas Auberville mais La Frenaye. Sa grand-mère, elle, était aubervillaise et résidait au hameau Saint-Amator.

Ils nous racontent qu'avant puis après le débarquement, de nombreux raids aériens des alliés ainsi que des attaques de la résistance se sont déroulés dans notre région de façon à démoraliser et anéantir l'armée allemande.



Durant la nuit du 7 au 8 août 1944, un bombardier Lancaster de la Royal Air Force touché par la DCA (Défense Contre les Aéronefs) s'est écrasé sur le territoire de La Frenaye. Trois aviateurs britanniques ont trouvé la mort (ils reposent dans le cimetière de cette commune), un autre est fait prisonnier dans le quartier de Freneuse.



Jean-Pierre Camuset se souvient de sa capture car beaucoup de gens avaient vu l'avion en flamme et la sortie en parachute de l'aviateur. Celui-ci est tombé dans un arbre et n'a pas pu se dégager avant l'arrivée des Allemands. Quand il est parvenu au sol, Jean-Pierre se souvient parfaitement de son attitude, il a allumé une cigarette tout en souriant avant de se laisser emmener en captivité.



Il se souvient aussi avoir ramassé avec son père, un parachute caché dans une meule de foin. Trois aviateurs tombés dans le secteur s'étaient cachés et ont pu rejoindre les alliés après la libération. Il se rappelle avoir assisté, couché sur le dos dans un sillon, au combat entre une DCA (basée à l'emplacement de l'émetteur téléphonique actuel) et un groupe d'avions alliés dont un avait été touché. Trois avions ont alors fait demi-tour pour revenir détruire cette DCA.

En juillet/août, les allemands ont utilisé de nouvelles armes, les V1 (bombes volantes, ancêtres des fusées) qu'ils ont envoyés sur l'Angleterre. Beaucoup de ces engins se sont s'écrasés sur le sol français. Deux V1 sont tombés sur notre commune, l'un a explosé dans la cour du manoir de la Chesnaie occasionnant des dégâts aux bâtiments et l'autre près de la Ferme de M. et Mme Craquelin sans exploser. M. Levesque père est allé signaler ce fait à la kommandantur basée au Château Blanc de La Frenaye et il a rapporté que les

Allemands n'étaient pas très enclins à venir. Comme tous les Aubervillais, ils craignaient que celui-ci n'explode au moment de l'enlèvement.

Des convois allemands remontant sur Le Havre ont été bombardés par la Royal Air Force sur notre commune. Au cours de l'un d'eux, la grand mère de Jean-Pierre a été touchée à la jambe par l'éclat d'un obus tiré par un avion qui tentait de détruire un convoi. Elle hébergeait à cette époque deux enfants du Havre évacués comme beaucoup d'autres à cause des nombreux bombardements sur cette ville. Après les avoir mis à l'abri, elle a voulu sortir des veaux d'une étable en feu et c'est à ce moment là qu'elle a été blessée.

Ce sont les allemands qui l'ont transporté à l'hôpital de Lillebonne où il ne sera malheureusement pas possible de sauver sa jambe, les médecins devront l'amputer.

Durant cette période, René Craquelin se souvient que sa mère était tellement effrayée qu'une nuit elle a cachée ses enfants entre le mur et les lits après les avoir recouverts d'un édredon. Un jour pendant la traite des vaches dans la plaine, toute la famille était réunie et elle les a obligé à porter un seau en fer sur la tête en guise de casque pour se protéger !



Après le débarquement, les alliés ont rencontré de nombreuses difficultés pour sortir de Basse-Normandie. Ils ont mis deux mois et demi avant d'arriver sur la rive gauche de la Seine, ils ont pilonné notre région pour préparer la traversée du fleuve, plusieurs bombes ou obus sont tombés sur notre commune. Une personne de La frenaye, M. Legrand, a été tué au niveau du carrefour CD 110, rue du Carrouge, rue du Bourg.

Fin août, Jean-Pierre Camuset se rappelle avoir vu au matin les Allemands installés dans leur cour. Ils venaient de traverser de nuit la Seine et occupaient toutes les fermes environnantes.

Chez eux, les officiers se sont installés dans la chambre des parents et les sous-officiers dans les chambres d'enfants. Ce qui a frappé Jean-Pierre, c'était l'obstination qu'avaient les Allemands à continuer l'entraînement au combat, ils faisaient des exercices de tir (à blanc) et de camouflage dans la cour ! Ayant abandonné tout ou presque le matériel roulant, de l'autre côté de la rive, ils ont réquisitionné tout ce qui pouvait rouler (chevaux, charrettes, charretiers pour conduire les chevaux,...). Au soir du troisième jour, ils sont repartis vers le Nord. Des allemands sont faits prisonniers à Grandcamp par des résistants. Pour tenter de récupérer ses animaux et son matériel, le père de Jean-Pierre a essayé de les suivre en vélo jusqu'à Poix de Picardie. Entre-temps son charretier est parvenu à se sauver la première nuit avec les chevaux et à revenir à La Frenaye.

L'Abbé Philippe, curé de Norville a traversé la Seine sur une barque muni d'un drapeau blanc, il a demandé à rencontrer un officier pour signaler que l'armée allemande avait reculé ce qui permit de faire cesser les tirs.

M. Craquelin se souvient de très importants convois alliés qui ont remonté la côte de Lillebonne et se sont dirigés vers Yvetot. Les gens les accueillait avec allégresse et au passage, ils distribuaient des chewing-gums (inconnu dans la France d'alors!) et des chocolats. Les Américains s'installent alors au château de Lillers au bois du Parc et au Château Blanc à La Frenaye. Par la suite, l'harmonie de Grandcamp s'est déplacée de village en village pour célébrer la libération. Merci à M et Mme Levesque, à MM. Craquelin et Camuset pour leur témoignage qui nous rappelle que la guerre et l'occupation ont marqué l'histoire de notre pays et de notre commune.



(photos source internet)

## Nouveaux rythmes scolaires

Suite à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, le 2 septembre, tous les élèves de l'école des Charmilles ont repris le chemin de l'école pour quatre jours et demi par semaine, le mercredi matin devenant jour de classe. Cette nouvelle organisation (9 demi-journées d'école et un temps d'activités périscolaires en fin d'après-midi) est le fruit d'un travail entre les élus, les enseignants et les représentants de parents d'élèves.



Les parents ont également été consultés par le biais de questionnaires.

Les horaires de notre école sont désormais:

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h45 – 11h45 et  
13h15 – 15h30

Le mercredi : 8h45 – 11h45

La cantine est assurée le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Le mercredi midi en accord avec La Frenaye, un bus vient chercher les enfants de l'école et du SIVOS vers 12h15 pour les emmener au centre de loisirs de cette commune dont nous sommes partenaire.



## Accueil périscolaire: Ce qui est mis en place par la commune

la Commune a mis en place, dès la rentrée, des activités pédagogiques encadrées de 15h30 à 16h30 le lundi, mardi et jeudi. L'équipe encadrante (Mme Lucas et Mme Cailleu) propose aux enfants des jeux d'extérieur ou des jeux de société (selon la météo). Elles organisent des activités manuelles sur des thèmes de fête ou d'autres activités comme la couture, la peinture, le jardinage...). Le vendredi, les enfants (du CP au CM2) ont la possibilité de participer au Ludisport dès 16h ou 17h selon le groupe dans lequel il est inscrit. Les grandes sections et les enfants non inscrits au Ludisport vont en garderie (gratuite jusqu'à 16h30 puis payante jusqu'à 18h00).

Le mercredi midi, les enfants inscrits pour le centre de loisirs sont pris en charge par Mme Cailleu dès 11h45. Celle-ci les emmène afin qu'ils prennent le car pour rejoindre le centre de loisirs de la Frenaye (le déjeuner est prévu au centre de loisirs). Ces enfants doivent être inscrits auprès du centre de loisirs et de l'école afin que Mme Cailleu sache qui elle doit accompagner au car.



A ce jour, aucune participation financière n'est demandée aux familles.

Certains points ont été revus depuis la rentrée mais nous ne pouvons pas satisfaire les demandes personnelles parce qu'il n'est pas possible de faire du service périscolaire à la carte. Actuellement, une trentaine d'enfants participent à ces activités.



## Ecole (fin de l'année scolaire 2013/2014)

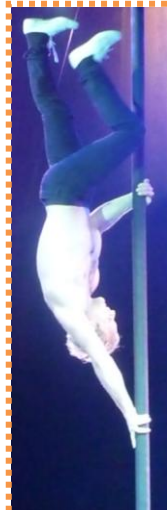
Le 15 avril: l'école fait son cirque après plusieurs semaines d'entraînement!



Le 18 avril: Carnaval



Classe de Mme Lebourgeois: Le 15 juin: Sortie au festival des arts du cirque à Rouen



Classe de Mme Gard-Baholet: le 11 avril Visite de Versailles



le 30 juin: Course d'orientation dans le parc de l'abbaye à Gruchet



Le 1er juillet: Remise des prix





Le 4 juillet, l'école est finie (enfin, pour cette année!)



## Histoire de rentrée

Depuis le 2 septembre, c'est reparti pour une nouvelle année. L'école a retrouvé son dynamisme, en effet la vie des deux salles de classe est de nouveau rythmée par les leçons et les exercices. 47 élèves ont fait leur rentrée.

Ils sont répartis de la manière suivante :

- 22 enfants dans la classe de Mme Lebourgeois (8 en GS, 6 en CP et 8 en CE1) ;
- 25 enfants dans la classe de Mme Gard-Baholet (15 en CE2, 5 en CM1 et 5 en CM2).

Les intervenants extérieurs sont :

- Pour le sport, Mr Laurent Bâtard le jeudi matin pour les enfants de cycle 3.
- Pour la musique, Mme Héléna Mertens le lundi matin.

Pour la natation, les enfants se sont rendus à la piscine de Notre Dame de Gravenchon pendant dix séances pour les élèves de cycle 3 et quatorze séances pour les élèves de cycle 2. Merci aux parents qui accompagnent et surveillent les enfants pendant cette activité.

Pour la musique, les enfants commenceront le 16 février 2015 à raison de 45 minutes par classe.

Suite à un atelier pédagogique, Mmes Lebourgeois et Gard-Baholet ont repensé leurs emplois du temps en tenant compte au maximum de la disponibilité des enfants.

Les classes sont de nouveau inscrites au Défi-maths de la circonscription et au Prix Renard'eau.



## Le 13 octobre : Exercice annuel du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté)

Ce plan de sauvegarde est instauré dans les écoles depuis mai 2002 et un tel exercice est organisé annuellement au niveau du département depuis 2010. Chaque année, le scénario est différent. Celui-ci, doit préparer les écoles à une situation de crise liée à la survenue d'un accident majeur afin d'assurer la sauvegarde des élèves et des personnes se trouvant à l'intérieur de l'établissement en attendant l'arrivée des secours. La commune met à disposition une mallette contenant des biscuits, une trousse de secours, du matériel de confinement ainsi que des bouteilles d'eau.



### Le scénario pour cette année:

#### Evacuation de l'école à cause d'une inondation.

Pour cet exercice, au signal donné, les élèves ont évacué l'école par deux (binôme grand-petit) en progressant le long d'une corde pour aller se réfugier à l'étage du bâtiment de récréation. L'évacuation a été rapide et l'exercice s'est déroulé dans le calme. Cet entraînement a permis de voir qu'il est possible de mettre les enfants en sécurité dans un autre endroit que l'école.



Cet exercice grandeur nature permet donc de repérer les problèmes qui pourraient survenir en fonction des types de catastrophe et de travailler pour les solutionner. Il est aussi nécessaire pour rappeler aux personnels et aux élèves les conduites à tenir en cas d'accident majeur.



### Les consignes

*En cas d'alerte, ne pas aller vers les lieux de sinistres. Ne pas aller chercher son enfant à l'école car un plan de mise en sécurité des élèves est prévu dans son établissement. Ecouter la radio et respecter les consignes des autorités.*

### Le 12 décembre: Spectacle de Noël

La compagnie **MÔM'SONG** nous a entraîné dans "**Malédiction au Château**". Dans ce conte, la couronne du roi a disparu, le roi "**Cocktail Jus de Fruit**" demande à son plus fidèle chevalier; "**Le Sire O' de Fraise**" de partir à la recherche de sa couronne. Pendant une heure, les enfants vont participer au spectacle. Puis se fut la distribution des chocolats.



## Cantine scolaire

*Avec la cuisine Evolutive à chaque mois son animation culinaire.*

*Voici le programme:*

*Septembre : C'est la rentrée.*

*Octobre : Semaine du goût du 13 au 19, le fromage fut à l'honneur.*

*Novembre : Découverte d'une région - l'Alsace -*

*Décembre : Le jeudi 18, quarante enfants et treize adultes ont partagé le repas de Noël.*

*Au menu : Médaillon de surimi mayonnaise :*

*Filet de dinde dans son jus d'épices douces :*

*pomme noisettes :*

*Bûche vanille : jus d'orange :*

*Père Noël en chocolat et sa surprise? à chaque enfant.*

*Janvier : Galette des rois (découverte de la Couronne Vendéenne).*

*Février : Chandeleur et mardi Gras.*

*Mars : Découverte d'une région - le Sud Ouest -*

*Avril : Du 1er au 7, repas végétarien et chocolat de Pâques.*

*Mai : Découverte des poivrons - le Mexique -*

*Juin : C'est l'Amérique.*

*Je tiens à remercier messieurs Cailieu, Conseil, Durand, Langevin et Paris ainsi que madame Louiset pour leur aide lors du repas de Noël.*

*Je vous adresse à tous une bonne année 2015, surtout une bonne santé.*

*Pascale*



## Accueil périscolaire

*Depuis la rentrée de septembre et la mise en place des activités périscolaires le nombre d'enfants augmente progressivement puisque nous avons commencé avec 32 et que nous sommes maintenant avec 37 enfants.*

*Au cours de ces activités différents ateliers sont proposés :*

*Jeux de société, coloriage, dessin, pâte à modeler, sport,...*

*Des activités manuelles sont également organisées chaque jour réparties en deux groupes différents à chaque séance.*

*Pour la période du 5 janvier au 20 février les inscriptions sont closes.*

*Les parents peuvent proposer ou se proposer à une animation thématique c'est ainsi qu'une initiation aux premiers soins sera proposée en complément des ateliers habituels.*

*Nous attendons vos suggestions qui doivent être déposées en premier lieu en mairie.*

*Nous tenons à vous rappeler que:*

*les activités périscolaires durent de 15h30 à 16h30. Ensuite, les enfants seront accueillis en garderie de 16 h 30 à 18 h 00.*

*Il n'est en aucun cas possible de ramener son enfant en garderie si celui-ci a quitté l'établissement à 15h30.*

*Pensez à : respecter les horaires et en cas de soucis à prévenir.*

*Les inscriptions sont à faire sur le document recensant les inscriptions et à adresser à Mme LUCAS Isabelle en respectant la date limite.*

*Exceptionnellement, en cas d'imprévu, vous pouvez téléphoner à l'école ou à l'accueil périscolaire pour une inscription ou une annulation de dernière minute. Ecole 02.35.38.92.00 Accueil périscolaire 02.35.38.03.87*

*Isabelle et Marie Anne*

*Nous tenons à remercier Mmes Louiset et Pont ainsi que Mr Langevin pour leur aide lors des ateliers de Noël.*



## Ludisport



Ce dispositif mis en place par le Département et géré par la Communauté de Communes a repris le 26 septembre 2014 et se terminera le 22 juin 2015.

27 communes participent à cette activité.

Ludisport est réservé aux enfants du CP au CM2. Il leur permet de donner à nos jeunes le goût d'une pratique

sportive après l'école.

Activités qu'ils peuvent pratiquer à Auberville le vendredi soir de 16h à 17h pour le premier groupe et de 17h à 18h pour le deuxième groupe. Mme Isabelle Pasek, éducatrice sportive, encadre les enfants. A noter que cette animation est intégrée au système périscolaire mis en place par la commune.

Cette année, les 20 enfants inscrits peuvent pratiquer du Comet Ball, du Badminton, du Tchouck-balle, du Futsal et de la Course d'orientation. Ces différentes activités leur sont proposées sur l'année à raison de 6 à 7 séances par cycle scolaire.

Depuis 2011, le Conseil Général et la CVS reconduisent leur aide et le tarif reste fixé à 22,50 € par enfant.

Le Conseil municipal a, quant à lui, renouvelé sa participation de 7,50 € pour laisser le **prix de l'adhésion à 15 € pour chaque enfant.**

N'hésitez pas à venir un vendredi pour que votre enfant puisse



découvrir les activités. Il est toujours

possible de l'inscrire en cours d'année, et notez bien que si votre enfant est actuellement en maternelle, dès la prochaine rentrée il sera le bienvenu. Renseignez vous dès maintenant à la mairie ou auprès de René Durand, référent Ludisport, ou Mme Sylvia Louiset,

suppléante.

**Rappel : Il n'y a pas de Ludisport pendant les vacances**

Le 21 février 2014, Mme Pasek avait convié les parents à venir assister à un spectacle organisé avec les enfants inscrits. Ils ont répondu présent et ont pu applaudir leurs acrobates.



## Fête du Ludisport le 29 mars 2014

Se ressourcer et faire le plein d'oxygène dans un cadre remarquable, c'est ce que proposait la CVS ce samedi après-midi à l'abbaye du Valasse. Sous un ciel clément, les amateurs de sport au grand air ont été comblés. Cette fête a laissé une large part à la découverte et à l'initiation d'activités sportives de plein-air : échasses urbaines, escalade, golf, basket, football, ultimate, roller, base-ball, course d'orientation, ainsi qu'un atelier cyclisme.



### **Nous rappelons les documents à fournir au moment de l'inscription :**

- **Le certificat médical obligatoire** (sachez que l'enfant ne peut participer aux activités tant que le certificat n'est pas déposé en mairie). Pour obtenir ce certificat, vous pouvez prendre rendez-vous au centre médico-sportif de Notre Dame de Gravenchon (Tél : 02 35 84 40 45) situé Place des Marronniers. Cette visite est gratuite.
- Une photocopie de l'assurance scolaire.
- Le règlement intérieur signé.

**Notez sur vos agendas la date du 28 mars 2015 pour la prochaine fête Ludisport à l'abbaye du Valasse.**



**Objet perdu :** Nous avons trouvé courant du mois de septembre au City Stade, un manteau noir taille 5 ans. Celui-ci est à réclamer en mairie.

# SIVOS : Ecole Maternelle LES GEANTS



Vie de classe



Spectacle de Noël  
Anga, fils du feu



## Fête des Rois et des masques



## Sortie bibliothèque



## Carnaval



## Jardinerie : 19 mars 2014



Les 4 éléments  
Expo Mairie : 27 mai 2014



Sortie de fin d'année  
Moulin de Hauville  
Jardin Herbes sauvages



# Fête de l'école : 28 juin 2014

## Les 4 saisons



## Assistantes maternelles



Vous avez envie de travailler à votre domicile, vous avez du temps, de la patience et vous aimez les enfants... Alors cette profession est faite pour vous ! Il suffit de retirer un dossier au **Site Assistante Maternelle, 41 rue Maréchal De Lattre de Tassigny, 76210 Bolbec.** Après une première réunion d'informations, l'équipe de la PMI effectuera une enquête chez vous, puis votre candidature passera devant une commission qui donnera l'agrément ou non, enfin suivront 60 heures de formation avant de pouvoir accueillir les enfants.

### Centre de loisirs du mercredi 2014/2015

Le centre de loisirs a ouvert ses portes durant les 15 semaines de vacances scolaires (fermeture du 29 décembre au 2 janvier) et chaque mercredi. Depuis la rentrée et la réforme des rythmes scolaires, l'accueil du mercredi fonctionne uniquement à la demi-journée, à savoir de 12h00 à 17h45. Un transport est assuré dans les communes partenaires pour aller chercher les enfants à la sortie de l'école.

En terme d'activités 2014, les enfants ont eu la possibilité de faire différentes activités manuelles sur des thèmes mis en place chaque semaine par les animateurs, participer à des tournois sportifs, découvrir des ateliers informatiques et comme toujours participer à des sorties. Pour cette année, nos bambins ont ainsi eu la chance d'aller dans des parcs d'attraction comme le Parc Astérix, Bocasse, Aqualud, La Mer de Sable, de découvrir des fermes pédagogiques et de faire du poney, ou encore de s'initier à des activités ludiques et sportives comme la tour d'escalade ou les parcours accrobranche.

Les stages ont également été reconduits : une semaine de ski à Châtel, deux semaines au domaine de Dienné dans la Vienne et quatre semaines de stages d'été à Coutainville.

**2015 va voir le renouvellement du contrat avec la CAF.** De nouveaux projets sont prévus, notamment celui de créer des décors dans la commune de La Frenaye selon des thèmes choisis. Le premier thème sera consacré au nouvel an chinois!

Les stages vont se pérenniser et, une semaine de stage de ski supplémentaire a été programmée pendant les vacances de février. Un stage sportif en Lozère pour les adolescents va également être proposé pour l'été 2015 en plus des séjours déjà existants.

Nous vous attendons nombreux pour participer à toutes nos activités !

Les tarifs dépendent du quotient familial.

#### Les coûts

##### Contrat enfance jeunesse

Centre de loisirs : ACLIF Activités : 25 000 € / Multi accueil La Farandole 2 400 €

Subventions CAF : 18 000 € / Charges communales : 11 600 €

### Association AISAC (Association des Indices Souterrains d'Auberville la Campagne)

Après les résultats d'investigations sur deux indices réalisés en 2013, seules des recherches sur un indice devraient se prolonger si les demandes de subventions, auprès du Conseil Général, s'avèrent positives l'association procèdera aux travaux de débouchage du puits et de contrôle de la cavité. Ces travaux sont très coûteux et demandent une participation communale élevée (60% du montant soit 9 000 € environ).

Ce coût ne comprend pas les travaux de consolidation de la galerie d'extraction qui pourraient en découler.

